



CIRCULAIRE 04-2014 :

Monaco, le 24/11/2014

Cher Collègue,

Mesdames et Messieurs du Corps Consulaire accrédité à Monaco,
Chers amis,

À l'issue de la Fête nationale que la population monégasque a vécue dans la joie et l'allégresse, il m'a paru nécessaire de partager avec vous mes réflexions sur ce moment de communion nationale qui a mobilisé toutes les forces vives du pays autour du Souverain et de Sa famille ; et qui, de surcroît, a fourni à notre organisation les raisons de réelle satisfaction, au regard de sa notoriété et de son statut au sein de la société monégasque.

En effet, tout le long des manifestations qui ont jalonné cette heureuse célébration, la place de choix accordée par le protocole à l'A.C.H.M, ainsi que l'attention toute particulière dont ses Membres ont été entourés par les Autorités, m'ont permis de constater, avec fierté et satisfaction, les remarquables avancées réalisées dernièrement par le Corps Consulaire en Principauté.

J'ai, par la même, pu constater combien ont été sensibles mes collègues aux grands égards avec lesquels ils ont été accueillis lors des étapes festives marquantes ; que ce soit la soirée au Yacht club, la réception dînatoire à l'Hermitage, le Te Deum à la Cathédrale, ou la cérémonie de Prise d'armes sur la Place du Palais.

Si ces acquis représentent à mes yeux un témoignage de reconnaissance de la Principauté à l'égard de l'A.C.H.M pour son dynamisme et ses nombreux accomplissements ; ils n'en sont pas moins, une preuve de la volonté forte des responsables monégasques de promouvoir la fonction consulaire et de rehausser son éclat local et international. Autant d'initiatives déterminantes pour le succès de la mission qui est la nôtre et pour la consolidation des relations bilatérales avec les nations que nous représentons.

Ce constat nous honore et nous oblige. Il nous indique surtout et très clairement la double voie à suivre pour une action consulaire encore plus efficace, encore plus variée, au service des relations internationales de la Principauté et des pays qui y sont représentés. Cette voie est celle de la vitalité continuellement renouvelée de l'A.C.H.M, elle est celle aussi de l'harmonie de ses rapports avec les plus hautes autorités monégasque et, plus particulièrement, avec le Ministère d'État, le Département des Relations Extérieures et la Direction des Relations Diplomatiques et Consulaires.



Pour conclure, je tiens à vous remercier pour votre si précieuse contribution et à rappeler que l'ambitieuse « feuille de route » de l'A.C.H.M, d'une part, et sa très bonne image de l'autre, requièrent l'engagement redoublé de chacun. Recherche de synergies, idées novatrices, ouverture, disponibilité, sont quelques-uns des maîtres mots censés caractériser notre participation active au sein de l'A.C.H.M.

Ils seront également notre manière à nous de montrer notre profonde reconnaissance à la Principauté, pour sa grande confiance et son indéfectible appui.

Bien Cordialement.

Moustapha El-Solh

Consul Honoraire du Liban
Président de l'A.C.H.M